

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Caisse des dépôts et consignations**

**Arrêté du 06 JUIN 2018**  
**fixant la composition du jury et portant nomination des correctrices de l'examen**  
**professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de**  
**l'Etat, organisé au titre de l'année 2019**

**Le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu les articles R 518-1 à R 518-11 du code monétaire et financier ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 modifié fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation générale de l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ainsi qu'à la composition et au fonctionnement des jurys ;

Vu l'arrêté du 9 mai 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat;

**A R R Ê T E :**

**Article 1<sup>er</sup>**

La composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat pour la Caisse des dépôts et consignations, ouvert au titre de l'année 2019, est fixée comme suit :

Mme Marie DEKETELAERE-HANNA      Inspectrice générale de l'administration du développement durable, Conseil général de l'environnement et du développement durable, Présidente ;

M. Benjamin KERIGNARD                      Attaché principal d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et consignations ;

M. Olivier MAZAUDOUX

Attaché principal d'administration de l'Etat,  
Caisse des dépôts et consignations ;

Mme Corinne MENIER-DELOBELLE

Attachée d'administration hors classe de l'Etat,  
Caisse des dépôts et consignations ;

Mme Caroline THEFFO

Attachée principale d'administration de l'Etat,  
Caisse des dépôts et consignations.

### Article 2

En cas d'empêchement de la présidente, celle-ci sera remplacée par Mme Corinne MENIER-DELOBELLE.

### Article 3

Sont désignées en qualité de correctrices de l'épreuve écrite d'admissibilité :

Mme Christelle DROMAIN

Attachée principale d'administration de l'Etat,  
Caisse des dépôts et consignations ;

Mme Yacine SECK

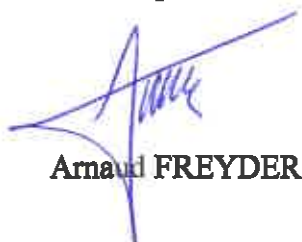
Attachée d'administration de l'Etat, Caisse des  
dépôts et consignations.

### Article 4

Le présent arrêté sera déposé à la direction des ressources humaines du Groupe et de l'Etablissement public et fera l'objet d'une publication dans les supports de communication interne et d'un affichage sur les lieux des épreuves ainsi que dans les locaux de l'Etablissement public.

Fait le **06 JUIN 2018**

Pour le directeur général,  
le directeur des ressources humaines  
du Groupe et de l'Etablissement public délégué



Arnaud FREYDER